



République du Sénégal  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE LA  
MICROFINANCE

**DIRECTION DE LA MICROFINANCE**

\*\*\*\*\*

**Compte rendu de la dix-septième réunion  
du Comité National de Coordination des  
activités de microfinance (CNC)**

---

<b>DATE</b> : Mercredi 27 juillet 2011	<b>Heure</b> : 10h 30– 15h 00	<b>Lieu</b> : Hôtel Pullman (Dakar)
<b>PRESIDENCE</b>	M. Dame GAYE, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance (MEFMF)	
<b>SECRETARIAT</b>	M. Waly Clément FAYE, Responsable Suivi-évaluation (Direction de la Microfinance)	
<b>PARTICIPANTS</b>	Voir liste de présences en annexe	
<b><u>ORDRE DU JOUR :</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Restitution de l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action de la Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance ;</li> <li>▪ Questions diverses</li> </ul>		

## 1. Ouverture officielle

Trois allocutions d'ouverture ont été prononcées :

- Le Président de l'AP/SFD, M. Ousmane THIONGANE, a affiché tout son plaisir à participer à cette réunion du CNC, sa première en qualité de Président de l'AP/SFD. Il a rappelé la vision et le processus d'élaboration de la LPS, avant d'insister sur l'importance de l'exercice d'évaluation pour le devenir du secteur. Il s'est également félicité de la dynamique de concertation et de l'approche participative qui prévalent dans la gestion de la Politique sectorielle. Pour finir, M. THIONGANE espère des débats fructueux afin d'enrichir le rapport et réitère l'engagement de l'Association Professionnelle à renforcer les efforts engagés pour assurer l'atteinte des objectifs ;
- Le Chargé du Bureau du Fonds d'Equipeement des Nations-Unies (FENU / UNCDF) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, M. Fodé NDIAYE, a d'abord informé l'assistance de la prise en main de la co-présidence Sous-groupe des bailleurs de fonds microfinance par le FENU, en compagnie de la Coopération Italienne, succédant ainsi au duo Italie-KfW. Il a ensuite félicité le MEFMF d'avoir initié ce processus d'Evaluation à Mi-Parcours (EMP) du Plan d'Action de la Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance (PA/LPS), tout en louant le travail abattu par le Secrétariat du CNC. Pour M. NDIAYE, l'EMP est en droite ligne avec la Déclaration de la Paris et l'agenda d'Accra. Il a aussi exprimé sa satisfaction sur le niveau de réalisation du PA/LPS que sa structure a d'ailleurs accompagné dans son processus d'élaboration et d'exécution. Pour lui, cet exercice est une étape importante pour une introspection collective sur la situation actuelle du secteur et son devenir. Il invite donc à un examen sans complaisance du rapport car les résultats et recommandations

de l'EMP devraient aider à améliorer la mise œuvre et permettre l'atteinte de la vision commune qui a été dégagée dans cette LPS.

Pour finir, le Chargé du Bureau du FENU a rappelé les réalisations majeures enregistrées dans le secteur depuis 2005 avant d'interpeller les acteurs sur les défis actuels : assainissement du secteur pour une meilleure fonctionnalité de la surveillance, mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la transformation des groupements d'épargne et de crédit, renforcement des innovations en milieu rural, etc. Tout cela, en conformité avec les principes généraux définis dans la LPS. M. NDIAYE a renouvelé l'engagement des PTF à soutenir le secteur et exhorté les partenaires institutionnels (DMF, DRS/SFD et AP/SFD) à maintenir la dynamique de concertation pour un développement harmonieux du secteur en vue de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

- Au nom du Ministre de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance, le Directeur de Cabinet du MEFMF, M. Dame GAYE a fait part de sa satisfaction à participer à cette importante réunion du CNC. Il a rappelé les conclusions du dernier CNC tenue le 22 mars 2011, ainsi que le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la LPS. Ensuite, M. GAYE est revenu sur le contexte et les objectifs de l'EMP et a insisté sur la nécessité, après cinq années de mise en œuvre, de s'arrêter pour porter un jugement de fond sur l'intervention. Un exercice qui confirme, selon lui, le souci des acteurs de la microfinance de s'inscrire dans une dynamique de transparence et de Gestion Axée sur les Résultats. Le Directeur de Cabinet a exhorté les membres du CNC à donner plus d'importance au développement de la finance rurale, à la professionnalisation des institutions isolées et à leur regroupement, à la transparence financière, au renforcement de la surveillance du secteur et à l'éducation financière des membres/clients. Il se dit attentif aux conclusions de l'atelier, avant de renouveler l'engagement de l'Etat à poursuivre les efforts entrepris et à veiller au respect des principes généraux définis dans la LPS.

Avant de remercier une fois de plus les acteurs, en particulier les PTF, pour leur engagement sans faille, M. GAYE a informé des événements importants prévus pour le reste de l'année : démarrage le 22 août de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un fonds multibailleurs, restitution du diagnostic réalisé par le CGAP sur la protection des consommateurs des services financiers des SFD le 07 septembre, tenue de réunions thématiques du CNC respectivement sur la gouvernance des SFD, l'assainissement du secteur, en relation avec la DRS-SFD, et la microfinance islamique.

## **2. Présentation du rapport de l'EMP**

La mission d'EMP a été conduite par un groupement de consultants constitué d'un bureau d'études international (TRIODOS FACET) et d'un bureau d'études national (cabinet AGIR).

La présentation du rapport est structurée comme suit :

- rappel des objectifs de l'EMP ;
- approche méthodologique ;
- rappel de la logique d'intervention du PA/LPS et du schéma de mise en œuvre ;
- constats importants par axe ;
- évaluation de la performance selon les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité ;
- évaluation des effets sur la cible et prise en compte de la dimension genre ;
- leçons apprises, recommandations et résumé des priorités du plan d'action.

Pour rappel, l'EMP a été supervisée par un comité technique constitué par la DMF, la DRS-Sfd, l'AP/SFD, le FENU, le Programme d'Appui à la LPS et le Programme d'Appui à la Microfinance – volet 1.

## **3. Contenu des échanges et recommandations**

Sous la présidence du Directeur de Cabinet du MEFMF et à la suite des nombreuses interventions, les observations & recommandations majeures ci-après ont été faites sur le rapport :

- Rendre compte, au niveau de l'axe 2, des réalisations importantes du PAMIF 2 (formation, SIG, éducation financière, etc.) ;
- Formuler une recommandation pour pallier la forte dépendance du Plan d'action aux ressources des PTF ;
- Rendre compte du niveau d'exécution budgétaire par axe dans l'analyse de l'efficience, en exploitant les rapports d'activités des projets/programmes ;
- Au-delà des résultats enregistrés, évaluer les changements positifs durables notés au niveau de l'axe 2, même si cela reste difficile en raison de l'absence de valeur-cible pour la majorité des indicateurs ;
- Renforcer l'analyse sur le respect des principes de la Déclaration de Paris, notamment par rapport à l'harmonisation et à l'alignement : quel est le niveau de partenariat entre projets (par exemple assistance technique / refinancement) ? existe-t-il des bailleurs de

fonds qui formulent et mettent en œuvre des projets sans passer par le leadership du Gouvernement ? quid de l'utilisation des procédures nationales ?

- Renforcer les mesures d'accompagnement liées à la transformation des structures anciennement appelées groupements d'épargne et de crédit pour maintenir l'accès aux services financiers dans les zones reculées ;
- Intégrer certains acteurs importants dans le CNC (consultants locaux, Orange Money<sup>1</sup>, Yoban'tel<sup>2</sup>) ;
- Faire une analyse emplois/ressources en partant du bilan des SFD afin de quantifier la contribution des banques au refinancement ;
- Affiner l'analyse en prenant en compte, au-delà des agrégats, les aspects liés à la catégorisation des SFD
- Pour faciliter la prise de décision, produire un tableau simplifié qui présente, pour chaque constat, les recommandations, l'échéance de réalisation et le coût y relatif ;
- Aller au-delà des simples constatations et analyser les facteurs intrinsèques de succès ou d'échec : capacité des acteurs, mécanismes de financement et de mise en œuvre, qualité du diagnostic initial ;
- Comparer l'évolution du secteur à celle des autres pays de la zone UEMOA, en utilisant les données de la BCEAO et du *mixmarket* ;
- Analyser l'influence du changement de contexte (2005, actualisation de 2008, EMP) sur les performances enregistrées ;
- Reformuler et préciser les recommandations n°6 et n°12 ;
- Supprimer la recommandation n°7, l'application de la réglementation et du NRC devant être obligatoire ;
- Etre plus indulgent dans l'analyse du niveau d'application de la réglementation et du nouveau référentiel comptable (disponible à la DRS-Sfd) qui ne pourra être mesuré qu'à long terme. En effet, pour le Plan Comptable Bancaire, cela n'a été fait que dix ans après son entrée en vigueur.
- Ne pas éliminer de façon systématique les modalités n'ayant pas connu de début d'exécution, surtout au niveau de l'axe 3 ;
- Analyser l'incidence de la nouvelle loi sur le secteur (barrières à l'entrée inhibant les initiatives locales, entrée d'investisseurs dans le secteur, etc.) et sa capacité en prendre en charge les besoins des pauvres ;
- Assurer une meilleure prise en compte de la demande, dans la reformulation même de l'axe 2 et accorder une plus grande importance à l'éducation financière et à la gestion des performances sociales au sein des SFD ;
- Formuler des recommandations sur les actions à mener pour redresser les institutions en difficulté ;
- Etudier les distorsions causées par les fonds étatiques et leurs effets négatifs sur le secteur ;
- Reformuler l'axe stratégique n°3 en partant des préoccupations initiales qui avaient guidé sa conception et des opportunités offertes par la Loi (possibilité pour les réseaux

---

<sup>1</sup> SONATEL

<sup>2</sup> SGBS

de créer un organe financier, prise de participation des banques, avis de la BCEAO relatif à l'admissibilité des crédits bancaires octroyés aux SFD en support des refinancements de la BCEAO, etc.) ;

- Analyser l'efficacité de la supervision en relation avec les missions de la DRS-Sfd, en particulier sur la délivrance des agréments et en incluant d'autres indicateurs relatifs aux retraits d'agrément et aux sanctions administratives ;
- Actualiser le rapport avec les résultats tirés de l'exploitation des états financiers 2010 et des rapports de contrôle interne des réseaux et disponibles au sein de la DRS-Sfd.

L'équipe de consultants a apporté des éléments de réponse aux questions et promis de prendre en compte les diverses observations. Sur les questions liées au respect des principes généraux de la LPS par les différents acteurs et à l'analyse de la qualité du diagnostic initial, les consultants ont précisé le champ de l'évaluation : conformément aux TDR, il ne s'agit pas d'évaluer la Politique Sectorielle, mais plutôt le plan d'action. En outre, l'absence de valeurs-cibles pour la plupart des indicateurs a rendu difficile la mesure de l'efficacité et des effets additionnels dus au changement de contexte.

Par rapport à l'assainissement du secteur, une réunion thématique du CNC sera organisée en septembre, en relation avec la DRS-Sfd, pour discuter de ce sujet important.

Compte tenu de la transmission tardive du rapport, il a été accordé un délai de huit (8) jours aux membres du CNC pour envoyer leurs observations de façon formelle à la Direction de la Microfinance. Des ateliers régionaux seront également organisés pour recueillir l'avis des acteurs au niveau décentralisé. C'est après cela que sera produit le rapport final.

#### **4. Questions diverses et clôture**

Après la synthèse effectuée par le Directeur de la Microfinance, le Directeur de Cabinet du MEFMF a procédé à la clôture de cette 17<sup>e</sup> réunion du CNC. M. GAYE a renouvelé ses remerciements à tous les participants et les a exhorté à transmettre leurs observations et compléments d'information afin de permettre aux consultants de finaliser le rapport.

Il a également informé de la tenue prochaine d'un conseil présidentiel sur le thème : « Microfinance : outil de promotion économique et social de la femme ».

Aucune question diverse particulière n'a été soulevée.

## LISTE DE PRESENCES

PRENOMS – NOM	STRUCTURE
1. Dame GAYE	Directeur de Cabinet du MEFMF
2. Aïssatou FALL BA	Direction de la Coopération Economique et Financière
3. Amadou SALL DIAL	Direction de la Microfinance
4. Waly Clément FAYE	Direction de la Microfinance
5. Abdou FALL	Conseiller technique Cabinet MEFMF
6. Mame Boury NGOM TALL	Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD
7. Amadou BAO	Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD
8. Amar SECK	Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD
9. Aliou DIOP	Observatoire de la Qualité des Services Financiers
10. Emilienne TINE	CONGAD
11. Sidy Lamine NDIAYE	AP/SFD
12. Ousmane THIONGANE	APSFD / U-IMCEC
13. Moussa DIOP	APBEF
14. Baye Djiga DIAGNE	CMS
15. Papa Aly NDIOR	ACEP
16. Amadou GAYE	PAMECAS
17. Mamadou Lamine GUEYE	CAURIE-Microfinance/ APSFD
18. Moctar Khayar LÔ	MICROCRED
19. Marième DIOP	CNCAS
20. Fodé NDIAYE	Fonds d'Equipement des Nations Unies (UNCDF)
21. Cheikh SECK	Coopération Canadienne
22. Daniela LANGEN	Coopération Financière Allemande
23. Laurence JANSSENS	Agence Belge de Développement
24. Corine NIOX DIOUF	Agence Belge de Développement
25. Anne BASTIN	Lux Development
26. Roland SIEBEKE	Coopération Technique Allemande
27. Modienne GUISSÉ	Coopération Technique Allemande
28. Mansa OUALY	Programme d'Appui à la Microfinance – Volet 1 (PAMIF 1)
29. Abdoulaye DIASSE	Programme d'Appui à la Microfinance – Volet 2 (PAMIF 2)
30. Cheikh SAMB	Programme d'Appui à la Microfinance – Volet 2 (PAMIF 2)
31. Aminata SECK	Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle (PALPS)
32. Babacar Cisse	Cabinet Access Finance Gestion
33. Stefan Platteau	TRIODOS FACET
34. Mamadou WADE	Cabinet AGIR